

Aspects statistiques

N° 108

Les couples concubins

Les personnes âgées

**Les catégories socio-
professionnelles**

Résultats du recensement fédéral de la
population et des logements de 1990

Volume 9

Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990 (RFP 1990)

Ce recueil de trois articles relatifs au RFP 1990 clôt la série de publications consacrées par l'OCSTAT à la présentation des principaux résultats de ce relevé statistique. L'importance de celui-ci, par l'abondance et par la variété des informations qu'il permet d'obtenir, n'est plus à souligner. Certes, les délais de diffusion de ces informations pourront paraître longs, puisque près de cinq ans se seront écoulés entre la parution du premier article et celle de cet ultime cahier (voir liste page 32). Ces délais s'expliquent par la disproportion entre l'abondance des résultats disponibles, d'une part, et les moyens, relativement modestes, pour répondre aux demandes des utilisateurs, assurer les traitements informatiques et réaliser le programme de publications, d'autre part. Cette situation n'est pas propre au canton de Genève, elle touche aussi bien les autres offices cantonaux que l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le plan suisse; mais la plupart des données recueillies lors d'un recensement conservent longtemps leur valeur et leur intérêt, car les structures socio-économiques – en l'occurrence, celles du canton de Genève – ne se modifient dans l'ensemble que lentement; de plus, l'approche historique permet de situer les résultats dans des séries chronologiques plus ou moins longues, offrant ainsi la possibilité d'une projection vers le futur... en attendant le prochain recensement, en principe le RFP 2000.

Ce dernier cahier consacré à la diffusion des résultats du RFP 1990 est aussi l'ultime numéro des *Aspects statistiques*, puisque la totalité des analyses de ce type est dorénavant présentée dans la collection *Etudes et documents* de l'office.

Liste des publications de l'Office cantonal de la statistique, Genève, consacrées au RFP 1990 : voir page 32

Auteurs de cette publication :

Les couples concubins (p. 3) : *Paul-Henri Girard* (tél. 787 67 34)

Les personnes âgées (p. 11) : *Paul-Henri Girard*

Les catégories socio-professionnelles (p. 21) : *Christine Dellsperger* (tél. 787 67 37)

Les couples concubins

Introduction

Le mariage n'est plus à la mode, les indicateurs de nuptialité sont à la baisse, la fréquence des divorces augmente, la natalité chute, le vieillissement de la population s'accélère. L'hiver démographique est à nos portes. Les jours de la famille traditionnelle paraissent comptés. Certains, pessimistes, associent déjà à cette disparition nos sociétés occidentales¹. D'autres, optimistes, parient sur une évolution des mentalités et un assouplissement des normes sociales. Ces transformations déboucheraient sur de nouvelles structures familiales favorables à une relance de la fécondité et, à terme, au rajeunissement de la pyramide des âges. Pour quelques-uns, le phénomène des couples concubins ou consensuels, qui s'est développé ces dernières décennies, participe à ce processus et ne serait que l'élément avancé des futures formes familiales en train de se mettre en place.

La notion de couples consensuels, ou concubins, a été introduite dans les recensements fédéraux de la population en 1980. Dès lors, la question permettant de se situer dans le ménage ne s'adresse plus uniquement aux époux ou épouses légitimes, mais aussi aux *conjoints non mariés*, en 1980, et aux *personnes vivant en union libre*, en 1990.

Les relevés statistiques relatifs aux couples concubins sont donc, au sens des recensements fédéraux de la population, de nature récente. Jusqu'ici la série se limite, en effet, à deux relevés (1980 et 1990). En outre, en 1980, quelques tableaux statistiques seulement ont été publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur ce type particulier de ménages. Les comparaisons dans le temps demeurent donc limitées. Dans cet article, il ne sera donc fait référence qu'aux données les plus récentes, extraites du recensement de la population de 1990. Afin de mettre en évidence leur «particularisme», la description des couples concubins selon les différents facteurs socio-démographiques retenus ici (âge des membres du couple, nombre d'enfants, activité professionnelle des partenaires) se fera, chaque fois que faire se peut, en comparaison avec les couples mariés.

¹ BLANC Olivier et al.. *Les Suisses vont-ils disparaître ?*, Berne, Editions Paul Haupt, 1985 (245 p.).

CHESNAIS Jean-Claude. *Le crépuscule de l'Occident. Démographie et politique : dénatalité, condition des femmes et immigration*, Paris, Robert Laffont, 1995 (362 p.).

Couples concubins ou mariés au recensement de 1990

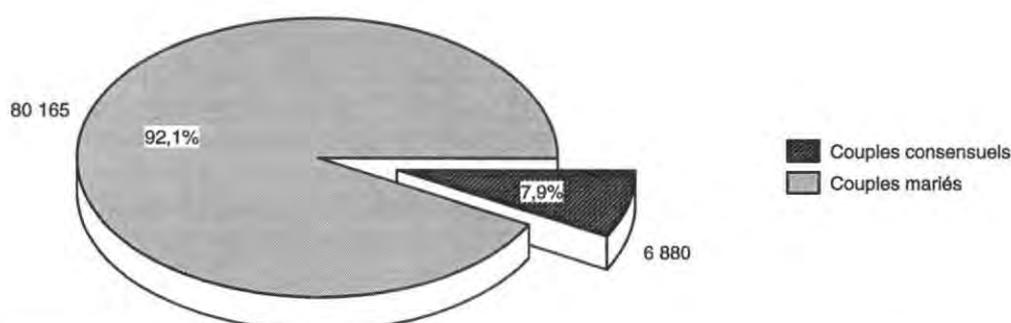
En décembre 1990, le canton de Genève compte 379 190 habitants, dont 96,2 % vivent au sein de ménages privés². Ceux-ci, au nombre de 170 361, représentent le 99,2 % de l'ensemble des ménages du canton. Un peu plus d'un ménage privé sur deux (51,1 %) est formé d'un couple (marié ou non; avec ou sans enfants)³. Parmi ces 87 045 ménages de couples mariés ou concubins recensés à Genève, on ne compte que 6 880 couples consensuels, soit 7,9 % du total.

Graphique 1

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés, en 1990

Répartition en % du total des ménages privés



Phénomène encore de peu d'ampleur, la proportion des couples consensuels – qui se sont, en tous cas, classés comme tels au recensement de 1990 – est quasi identique à Genève et dans l'ensemble de la Suisse (respectivement 7,9 % et 8,8 % de couples consensuels parmi l'ensemble des ménages de couples mariés ou non). L'Office fédéral de la statistique relève en effet qu'en Suisse, en 1990, «combien le mariage reste le cadre prédominant pour les ménages familiaux»⁴.

Cependant, bien qu'encore très marginales, de nouvelles structures de ménages ou de familles, caractérisées principalement par les familles monoparentales⁵ et les couples concubins, émergent depuis quelques années. La dynamique de ces nouveaux modes de vie tend, peu à peu, à accroître singulièrement leur visibilité sociale et leur poids spécifique parmi les diverses formes de ménages privés.

Sur le plan socio-démographique, qu'est-ce qui différencie les couples concubins des couples qui ont légitimé leur union par une cérémonie officielle de mariage ?

² Les *ménages privés* comprennent les personnes vivant dans leur propre logement; en sont exclus les personnes qui vivent en collectivité dans des établissements (internats, maisons de retraite, etc.), des pensions, des hôtels, etc., et qui forment des *ménages dit collectifs*.

³ Les autres ménages privés sont composés de *ménages d'une seule personne* (39,0 %), de *père ou mère seul(e) avec enfant(s)* (6,4 %), de *personne seule avec père et/ou mère* (0,2 %) ou de *ménages non familiaux* (3,2 %), composés de personnes sans lien direct de parenté entre elles.

⁴ OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Familles d'aujourd'hui. L'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1994, p. 8.

⁵ Voir le chapitre : *Familles monoparentales d'aujourd'hui*, dans *Ménages et familles à Genève. Résultats du recensement fédéral de la population de 1990*, Office cantonal de la statistique, Aspects statistique n° 104, mars 1996, 36 p.

L'âge des partenaires

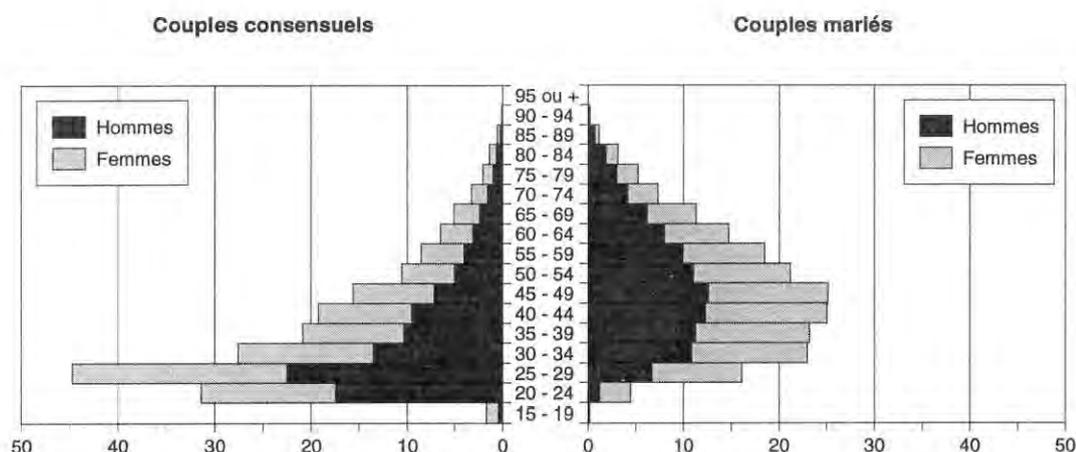
Si l'on ne se marie plus pour la vie, la proportion des divorces est là pour en témoigner, le contrat de mariage est, au départ du moins, un contrat à durée illimitée; sinon par la disparition de l'un des membres du couple. La répartition des couples selon l'âge des partenaires reflète clairement la structure d'âges plus jeune des couples consensuels. Ceux-ci semblent plus précocement faire ménage commun que les adeptes du mariage institutionnel. Une explication de cette tendance, avec celle d'une durée de vie plus courte des couples consensuels, est à rechercher dans l'émergence, vers les années septante, de ce que les sociologues ont appelé le « mariage à l'essai »⁶.

Graphique 2

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés, selon le sexe et l'âge des partenaires, en 1990

Répartition en % de chaque sexe



En effet, certains travaux dans le domaine de la sociologie de la famille ont déjà démontré qu'en milieu urbain, en tous cas, une proportion non négligeable des couples de nouveaux mariés qui se forment depuis les années septante ont, avant de légitimer leur union, vécu quelque temps en « couples consensuels »⁶. Ces périodes de « mariage à l'essai », pour reprendre l'expression des sociologues, ont donc tendance à se généraliser. L'âge moyen au premier mariage se situant, vers 1990, aux environs de 27,0 ans pour les femmes et de 29,1 ans pour les hommes, ce phénomène entre donc, vraisemblablement, pour une large part dans l'explication de la forte proportion de concubins se trouvant dans le groupe d'âges des 25 à 29 ans. En effet, un membre de couples concubins sur cinq, quel que soit son sexe, appartient à cette classe d'âges. Un tiers (32,9 %) des partenaires masculins de couples consensuels ont moins de trente ans et 41,3 % des partenaires féminins, alors que la même tranche d'âges (15-29 ans) ne représente que 7,8 % des hommes et 12,9 % des femmes vivant au sein de couples mariés. A l'inverse, 41,4 % des partenaires mariés ont cinquante ans ou plus, contre seulement 20,2 % des membres de couples consensuels.

⁶ KELLERHALLS Jean et al.. *Statut social, projet familial et divorce : une analyse longitudinale des ruptures d'union dans une promotion de mariages*, Genève, Faculté de droit, 1985, 19 p.

Le nombre d'enfants

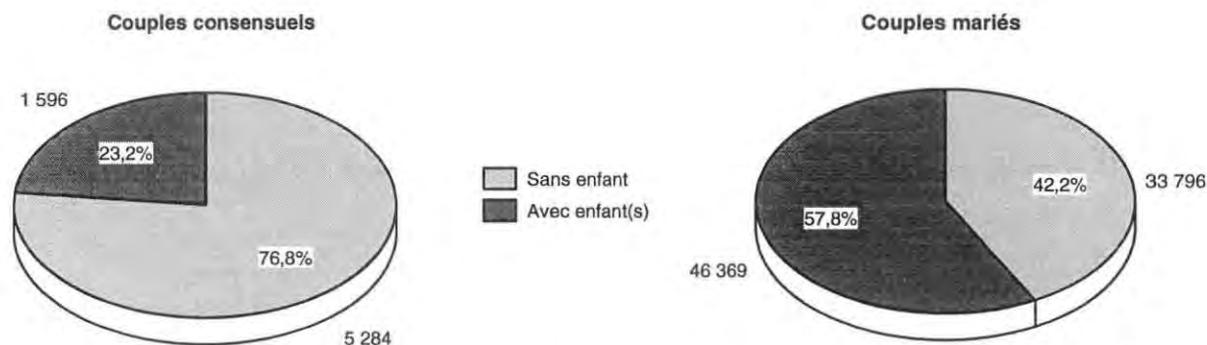
De structure d'âge plus jeune, moins stables dans la durée, les couples consensuels sont plus souvent sans enfant⁷. En effet, plus des trois quarts (76,8 %) des couples consensuels vivent sans enfant, alors que plus d'un couple marié sur deux (57,8 %) ont des enfants faisant ménage commun avec eux.

Graphique 3

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés, selon la présence ou non d'enfant(s), en 1990

Répartition en % du total



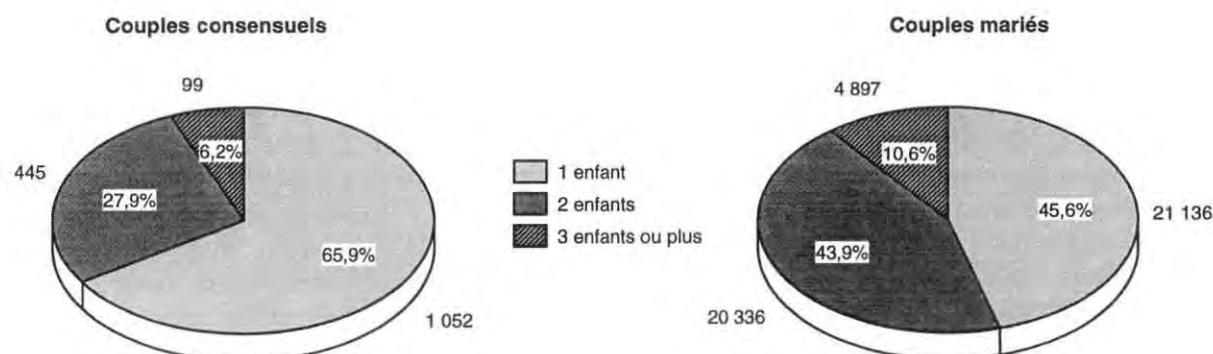
Parmi les 1 596 couples consensuels avec enfant(s), les deux tiers (65,9 % ou 1 052 ménages) ne vivent qu'avec un seul enfant. Cette situation (parents avec un seul enfant) ne représente que 45,6 % des couples mariés avec enfant(s), soit 21 136 ménages sur un total de 46 369. Plus de la moitié (54,4 %) de ces couples abritent sous leur toit deux enfants ou plus.

Graphique 4

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés avec enfant(s), selon leur nombre, en 1990

Répartition en % du total



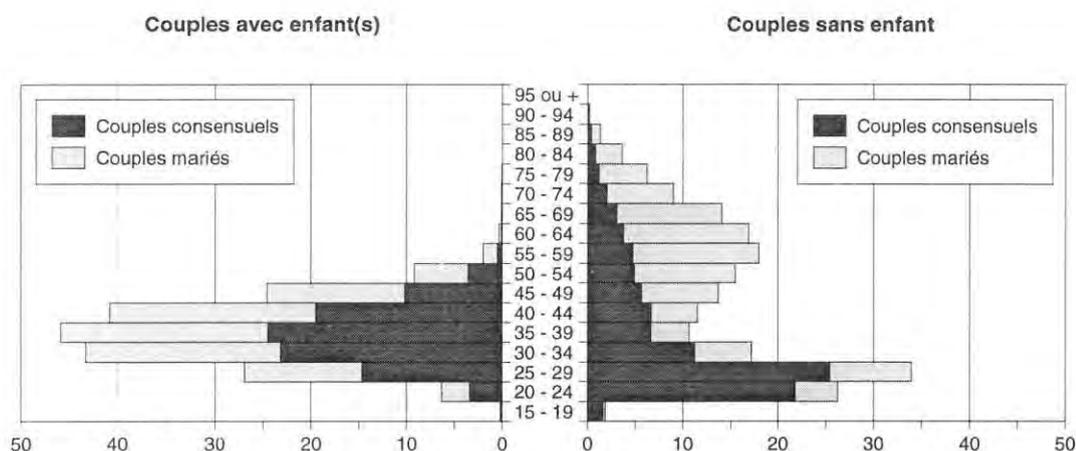
⁷ Enfant(s) sans restriction d'âge ou d'état matrimonial.

Examinons maintenant la répartition des couples consensuels ou mariés, avec enfant(s) célibataire(s) de moins de vingt ans ou sans enfant, en fonction de l'âge de la mère ou de la femme.

Graphique 5

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés, avec ou sans enfants, selon l'âge de la femme, en 1990⁸
Répartition en % du total



Les couples consensuels, on l'a vu plus haut, sont de structure d'âges plus jeune. Il résulte que, parmi les couples avec enfant(s) célibataire(s) de moins de vingt ans, les mères non mariées sont proportionnellement plus nombreuses au-dessous de quarante ans que les mères mariées (*graphique 5 / gauche*).

En ce qui concerne les couples sans enfant, l'écart en faveur des classes d'âges jeunes chez les partenaires féminins des couples consensuels est naturellement flagrant (*graphique 5 / droite*).

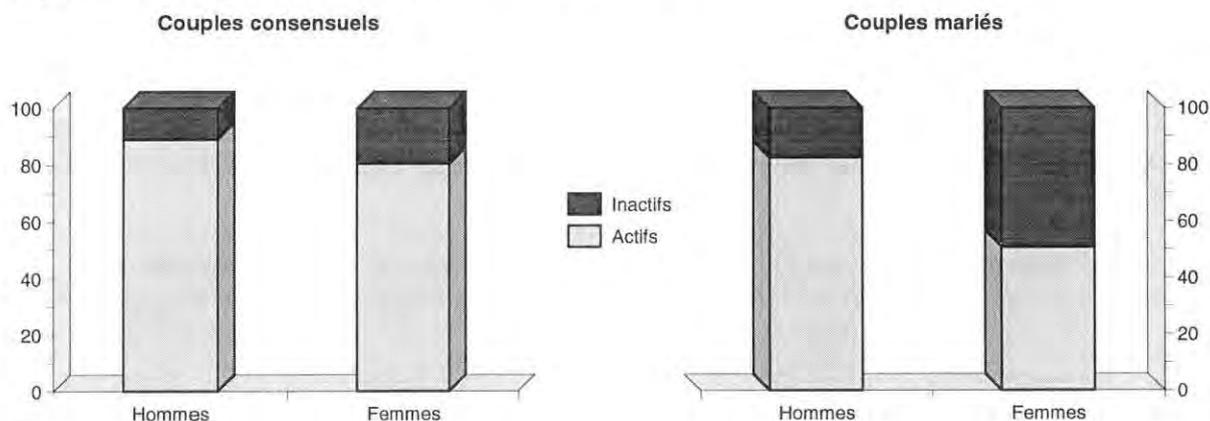
L'activité professionnelle

Au recensement de la population de 1990, le taux d'activité de la population du canton âgée de quinze ans ou plus est de 77,7 % pour les hommes et de 51,9 % pour les femmes. Face à l'exercice d'une activité professionnelle, hommes et femmes de couples consensuels ou mariés se différencient-ils ?

Graphique 6

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels ou mariés, selon le sexe et le statut d'activité, en 1990
Répartition en % du total de chaque sexe



⁸ Avec enfant(s) célibataire(s) de moins de vingt ans.

Du point de vue de l'activité économique, les couples consensuels se caractérisent, à la fois, par un taux d'activité élevé – ce qui découle de leur structure plus jeune – et une faible différence entre les sexes : 89,0 % des hommes et 80,4 % des femmes sont actifs – ce qui découle, entre autres, de la proportion relativement faible de couples avec enfants. La différenciation sexuelle est plus nette parmi les couples mariés. En effet, si 82,4 % des époux sont actifs, seule une épouse légitime sur deux (50,6 %) exerce une profession rémunérée.

L'état matrimonial

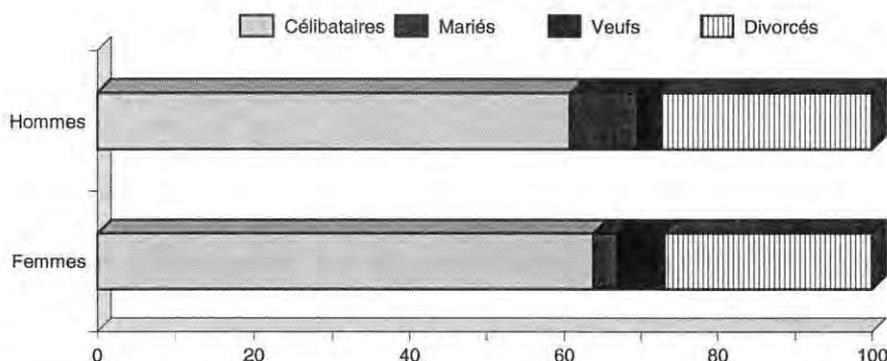
La distinction selon l'état matrimonial des partenaires ne concerne, naturellement, que les couples consensuels ou concubins.

Graphique 7

Canton de Genève

Ménages de couples consensuels, selon l'état matrimonial des partenaires, par sexe, en 1990

Répartition en % du total de chaque sexe



Il apparaît clairement, ce qui n'est pas une surprise, que près de neuf fois sur dix, l'un des partenaires ou les deux membres de couples consensuels sont soit célibataires (60,7 % des hommes; 63,8 % des femmes) soit divorcés (27,3 % des hommes; 27,0 % des femmes). Les seules différences entre les partenaires de couples concubins sont, d'une part, une proportion plus élevée de partenaires « mariés » chez les hommes (8,9 %) que chez les femmes (3,0 %) et, d'autre part, un déséquilibre en faveur des veuves (6,2 % du total des femmes, contre 3,1 % seulement de veufs chez les hommes).

En bref

En résumé, que nous apprend ce rapide survol des données du recensement fédéral de la population de 1990 se rapportant aux couples consensuels ou concubins ?

Tout d'abord que, même si la situation évolue, à Genève et en Suisse, le ménage familial traditionnel formé autour d'un couple légitimement constitué reste le modèle largement dominant : les ménages de couples consensuels représentent en effet moins de 10 % de l'ensemble des ménages composés de couples.

Ensuite que le profil type du couple concubin, comparativement au couple marié, est plutôt de structure jeune, sans enfant et avec un taux d'activité professionnelle élevé chez les deux partenaires.

Tableau 1
Couples consensuels ou mariés, selon le type de ménage, en 1990

Canton de Genève

	Couples consensuels	Couples mariés	Total
<i>Effectifs</i>			
Couples sans enfant	5 284	33 796	39 080
sans autre personne	5 152	32 482	37 634
avec d'autre(s) personne(s)	132	1 314	1 446
Couples avec enfant(s)	1 596	46 369	47 965
sans autre personne	1 522	44 204	45 726
avec d'autre(s) personne(s)	74	2 165	2 239
Total	6 880	80 165	87 045
<i>Répartition en pour cent</i>			
Couples sans enfant	76,8	42,2	44,9
sans autre personne	74,9	40,5	43,2
avec d'autre(s) personne(s)	1,9	1,6	1,7
Couples avec enfant(s)	23,2	57,8	55,1
sans autre personne	22,1	55,1	52,5
avec d'autre(s) personne(s)	1,1	2,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 2
Couples consensuels ou mariés, selon le sexe et la situation professionnelle des membres, en 1990

	Couples consensuels			Couples mariés		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<i>Effectifs</i>						
Actifs	6 125	5 534	11 659	66 037	40 579	106 616
Actifs occupés à plein temps	5 372	3 867	9 239	61 044	18 772	79 816
Actifs occupés à temps partiel	507	1 416	1 923	3 622	19 755	23 377
Actifs non occupés	246	251	497	1 371	2 052	3 423
Inactifs	755	1 346	2 101	14 128	39 586	53 714
Personnes en formation	169	234	403	164	392	556
Rentiers	536	584	1 120	13 539	13 117	26 656
Autres non actifs	50	528	578	425	26 077	26 502
Total	6 880	6 880	13 760	80 165	80 165	160 330
<i>Répartition en pour cent</i>						
Actifs	89,0	80,4	84,7	82,4	50,6	66,5
Actifs occupés à plein temps	78,1	56,2	67,1	76,1	23,4	49,8
Actifs occupés à temps partiel	7,4	20,6	14,0	4,5	24,6	14,6
Actifs non occupés	3,6	3,6	3,6	1,7	2,6	2,1
Inactifs	11,0	19,6	15,3	17,6	49,4	33,5
Personnes en formation	2,5	3,4	2,9	0,2	0,5	0,3
Rentiers	7,8	8,5	8,1	16,9	16,4	16,6
Autres non actifs	0,7	7,7	4,2	0,5	32,5	16,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3

Canton de Genève

Couples consensuels selon le sexe et l'âge des membres, en 1990

	Effectifs			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	30	87	117	0,4	1,3	0,9
20-24	730	1 200	1 930	10,6	17,4	14,0
25-29	1 504	1 552	3 056	21,9	22,6	22,2
30-34	1 011	930	1 941	14,7	13,5	14,1
35-39	743	711	1 454	10,8	10,3	10,6
40-44	675	657	1 332	9,8	9,5	9,7
45-49	670	493	1 163	9,7	7,2	8,5
50-54	424	345	769	6,2	5,0	5,6
55-59	362	274	636	5,3	4,0	4,6
60-64	247	216	463	3,6	3,1	3,4
65-69	202	165	367	2,9	2,4	2,7
70-74	122	110	232	1,8	1,6	1,7
75-79	85	68	153	1,2	1,0	1,1
80-84	55	46	101	0,8	0,7	0,7
85-89	16	21	37	0,2	0,3	0,3
90-94	3	5	8	0,0	0,1	0,1
95 et +	1	-	1	0,0	-	0,0
Total	6 880	6 880	13 760	100,0	100,0	100,0
<i>Age moyen (en années)</i>	<i>39,7</i>	<i>37,4</i>	<i>38,6</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>

Tableau 4

Couples mariés selon le sexe et l'âge des membres, en 1990

	Effectifs			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	9	124	133	0,0	0,2	0,1
20-24	952	2 621	3 573	1,2	3,3	2,2
25-29	5 328	7 590	12 918	6,6	9,5	8,1
30-34	8 711	9 735	18 446	10,9	12,1	11,5
35-39	9 061	9 576	18 637	11,3	11,9	11,6
40-44	9 876	10 245	20 121	12,3	12,8	12,5
45-49	10 115	10 050	20 165	12,6	12,5	12,6
50-54	8 901	8 061	16 962	11,1	10,1	10,6
55-59	7 994	6 847	14 841	10,0	8,5	9,3
60-64	6 362	5 458	11 820	7,9	6,8	7,4
65-69	4 954	4 160	9 114	6,2	5,2	5,7
70-74	3 296	2 554	5 850	4,1	3,2	3,6
75-79	2 408	1 810	4 218	3,0	2,3	2,6
80-84	1 489	980	2 469	1,9	1,2	1,5
85-89	576	322	898	0,7	0,4	0,6
90-94	119	29	148	0,1	0,0	0,1
95 et +	14	3	17	0,0	0,0	0,0
Total	80 165	80 165	160 330	100,0	100,0	100,0
<i>Age moyen (en années)</i>	<i>49,4</i>	<i>46,6</i>	<i>48,0</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>

Les personnes âgées

Introduction

Tendance lente mais régulière, depuis le début du siècle le vieillissement de la population se poursuit, à Genève comme en Suisse. Le nombre de résidents du canton âgés de soixante-cinq ans ou plus a été multiplié par plus de six (6,6) de 1900 (7 663) à 1990 (50 832), alors que, grosso modo, la population totale ne faisait que tripler (2,9), passant de 132 609 à 379 190. Le recensement de la population de 1990, par les nombreuses caractéristiques relevées, nous permet, à travers les données sur les personnes et les ménages, de mieux cerner ce type de population et ses conditions de vie.

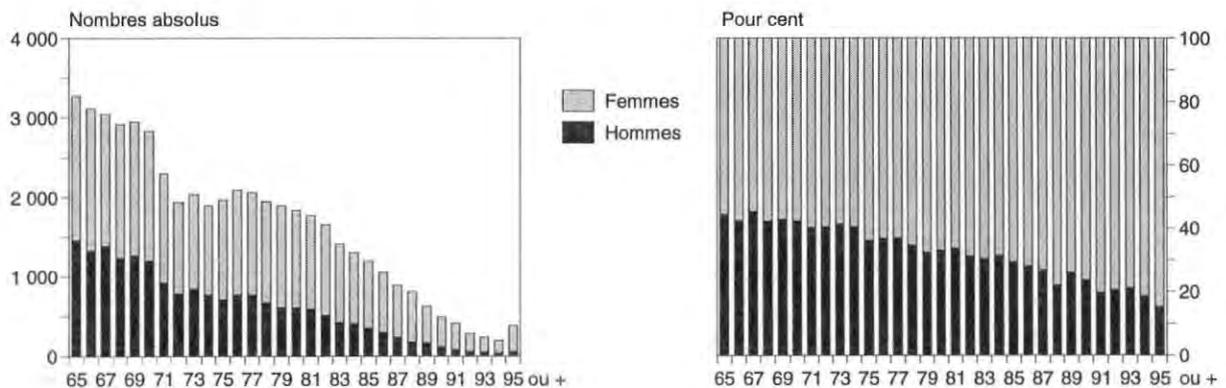
La population âgée en 1990

Si le vieillissement de la population est général, il touche, néanmoins, hommes et femmes de manière inégale. En effet, «depuis le début du siècle l'espérance de vie de l'homme et de la femme a considérablement augmenté. Cependant, la femme, par un accroissement plus marqué de son espérance de vie, a nettement creusé la différence par rapport à l'homme. Une des conséquences majeures de ce gain d'années de vie des femmes est que les problèmes liés au vieillissement touchent différemment l'homme et la femme»¹. Quantitativement, cette évolution différentielle apparaît clairement dans la répartition de la population résidente de 65 ans ou plus du canton, selon l'âge et le sexe.

Graphique 1

Canton de Genève

Population résidente âgée de 65 ans ou plus, selon le sexe et l'âge, en 1990



¹ Astrid STÜCKELBERGER et François HÖPFLINGER. *Vieillesse différentielle : hommes et femmes*, Editions Seismo, 1996, Zurich.

On remarque, en effet, à tout âge, que dès 65 ans les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes. 16,2 % de la population féminine est âgée de 65 ans ou plus en 1990 (soit 1 femme sur 6), alors que 10,4 % seulement de la population masculine a franchi cette limite d'âge (soit 1 homme sur dix). En outre, avec l'avancée en âge (et, il faut bien le dire, avec la réduction des effectifs) la part des femmes augmente proportionnellement : alors que l'on compte 56,5 % de femmes à 65 ans, elles représentent plus des deux tiers de la population âgée à partir de 80 ans et 80 % dès 90 ans. Dans ce dernier groupe ne survit donc plus qu'un homme pour 4 femmes. Mais, à partir de cet âge, les effectifs ne représentent plus que 3,8 % des femmes et 1,5 % des hommes de soixante-cinq ans ou plus. Cette petite proportion de survivants à nonante ans représente, tout de même, plus de 2 000 personnes à Genève en 1990 : 402 hommes et 1 605 femmes.

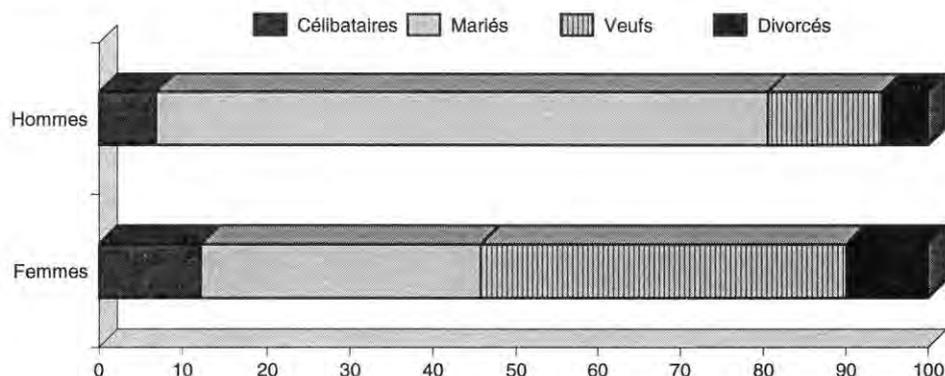
L'état matrimonial

La longévité supérieure des femmes a une incidence majeure sur la répartition de la population âgée selon son état matrimonial.

Graphique 2

Canton de Genève

Population résidente âgée de 65 ans ou plus, selon l'état matrimonial, par sexe, en 1990
Répartition en % de chaque sexe



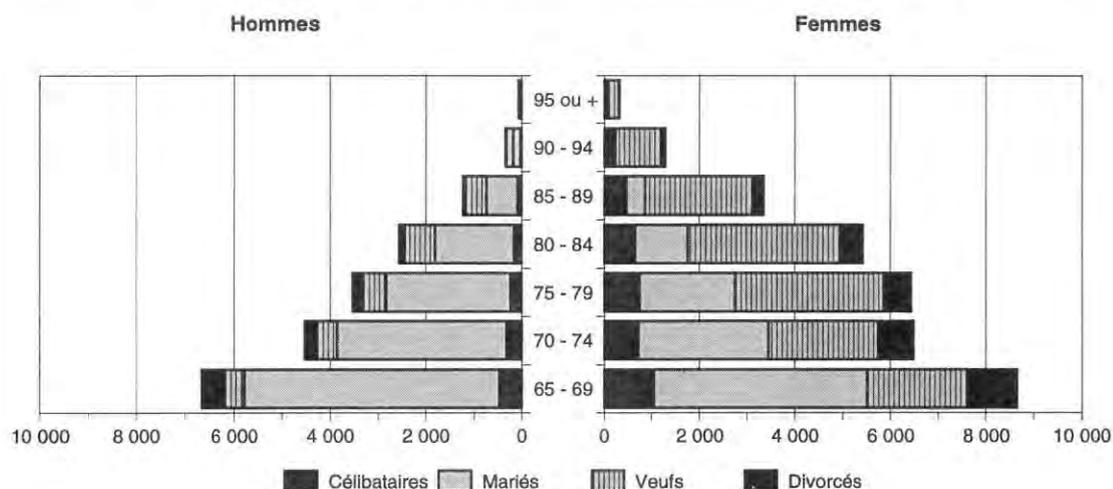
Effets conjugués de l'écart de l'âge au mariage entre hommes et femmes et de l'espérance de vie plus élevée de ces dernières, près des trois quarts (73,7 %) des hommes de 65 ans ou plus sont encore mariés et seuls 13,8 % sont veufs. En revanche, parmi les femmes, elles ne sont plus que 33,6 % à être mariées, alors que 44,3 % sont veuves. Chez les 90 ans ou plus, les trois quarts (75,7 %) des femmes se retrouvent sans leur conjoint, alors que ce n'est le cas que d'un homme sur deux environ (49,0 %).

Dans le groupe d'âges des 65 à 69 ans, huit hommes sur dix sont mariés et 6,1 % sont veufs. Les femmes du même âge ne sont plus que la moitié (51,6 %) à être mariées et près d'une sur quatre (24,1%) connaît le veuvage. A partir de 95 ans, 31,0 % des hommes ont encore leur épouse légitime, alors que quelques rares femmes vivent encore maritalement (1,6 %).

Graphique 3

Canton de Genève

Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon l'état matrimonial et l'âge, par sexe, en 1990



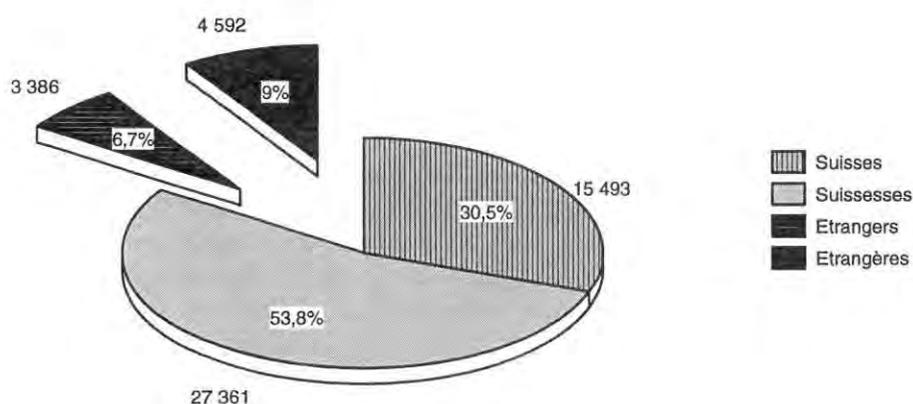
L'origine

En 1990, la population résidante totale du canton est composée de plus d'un tiers d'étrangers (36,6 %). La grande majorité de la population étrangère du canton est issue de l'apport migratoire, et, principalement, de la main-d'oeuvre. A son origine, elle est donc de structure jeune et plutôt masculine. En outre, une partie des résidents étrangers de longue date ont acquis la nationalité suisse. Sous les effets conjugués de la structure d'âges plus jeune de la population étrangère et de l'acquisition de la nationalité suisse par une partie d'entre elle, la population âgée du canton compte en 1990 5 fois plus de résidents suisses (84,3 % du total) que d'étrangers (15,7 %).

Graphique 4

Canton de Genève

Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon l'origine et le sexe, en 1990
Répartition en % du total



Et, à l'intérieur de la population âgée, apparaît un net déséquilibre en faveur des femmes suisses (63,8 %) au détriment des hommes suisses (36,2 %), alors que la répartition entre sexes demeure plus équilibrée chez les étrangers âgés (hommes : 42,4 %; femmes : 57,6 %).

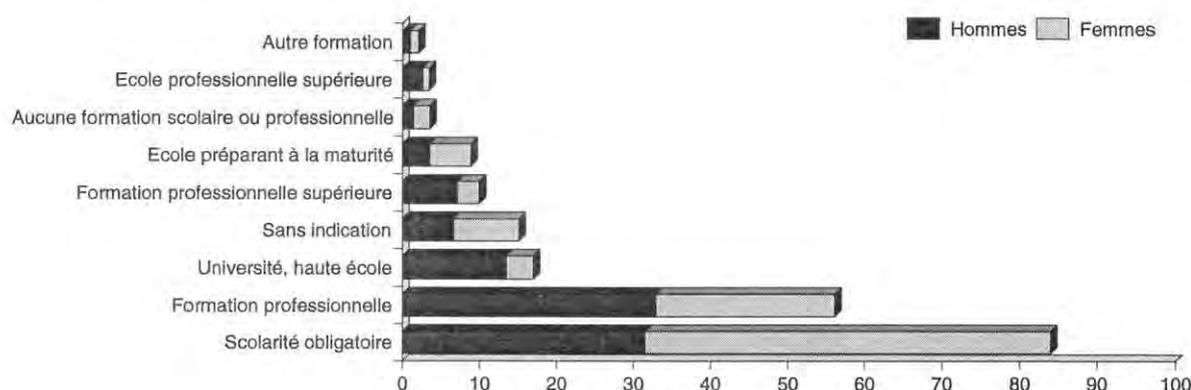
La formation

Dans une publication précédente de l'OCSTAT, étaient analysées les principales caractéristiques de la formation de la population résidante du canton de Genève². Plus spécifiquement, ici, qu'en est-il du niveau de formation atteint par les aînés³. Rappelons que la population observée est âgée de 65 à plus de 100 ans; que ces générations sont donc nées entre la fin du siècle précédent (1885 pour le doyen) et 1925, au plus tôt, pour les plus jeunes.

Graphique 5

Canton de Genève

Population âgée de 65 ans ou plus, selon le niveau le plus élevé de formation achevée, par sexe, en 1990
Répartition en % de chaque sexe



D'un point de vue général tout d'abord, on peut constater que, d'une part, par rapport à l'ensemble de la population du canton, le niveau de formation des personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus est sensiblement plus bas et, d'autre part, que l'écart entre les sexes est encore plus important.

En effet, si, pour l'ensemble de la population il est relevé, tout d'abord, que «11,3 % des personnes ont achevé une formation universitaire; en incluant les formations professionnelles supérieures et les écoles professionnelles supérieures, 19,7 % des personnes bénéficient d'une formation supérieure», au sein de la population âgée on ne trouve plus que 7,2 % d'universitaires et 13,1 % de personnes au bénéfice d'une formation supérieure. Quant «à l'autre bout de l'échelle», si 35,7 % des résidents du canton «n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire ou se disent sans aucune formation», ceux-ci représentent 46,6 % des personnes âgées.

En outre, «s'il existe, comme on pouvait s'y attendre, un écart notable entre les sexes» en ce qui concerne l'ensemble de la population, cet écart se creuse notablement entre hommes et femmes ayant atteint ou dépassé les 65 ans. La population genevoise, tous âges confondus, compte, par exemple, 14,2 % d'hommes et 8,7 % de femmes ayant une formation universitaires. Parmi les aînés, les universitaires masculins sont encore 13,4 %, alors que les femmes ayant fréquenté les universités ou les hautes écoles ne sont plus que 3,5 %. Quant au tiers de la population résidante (33,5 %) qui n'a terminé que sa scolarité obligatoire, cette proportion varie peu selon le sexe (30,1 % parmi les hommes et 36,6 % parmi les femmes). En revanche, si la part des hommes âgés de 65 ans ou plus de cette catégorie demeure très proche (31,5 %) de celle de l'ensemble de la population masculine, plus d'une femme âgée sur deux (52,6 %) n'a bénéficié que de la scolarité obligatoire. Mais l'on peut,

² OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (OCSTAT). *Le niveau de formation de la population du canton de Genève. Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990*, Office cantonal de la statistique, Aspects statistiques n° 100, novembre 1994, 20 p.

³ Gardons à l'esprit que la question du recensement fédéral de la population retenue ici portait sur le niveau de formation achevée, tel qu'il était déclaré par les personnes elles-mêmes.

malgré tout, mesurer le chemin parcouru par les générations de femmes. En effet, si plus de la moitié (52,6 %) des femmes de 65 ans ou plus ont vu leur formation se terminer avec la scolarité obligatoire, elles ne sont plus que le quart dans les générations de 25 à 34 ans. Et, si les femmes âgées ne comptaient que 3,5 % d'universitaires parmi elles, entre 35 et 44 ans elles sont quatre fois plus nombreuses (14,2 %).

La mobilité

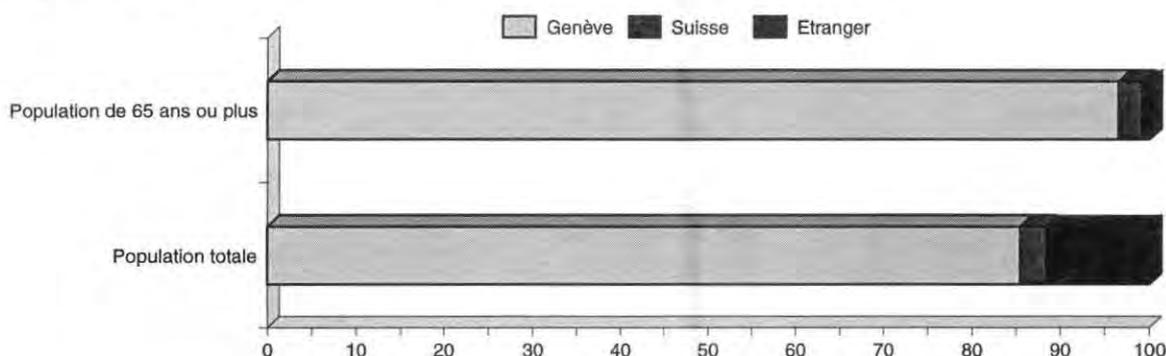
Une question du recensement de 1990 permet de mesurer l'immigration récente dans le canton. Elle porte sur le domicile occupé 5 ans avant le recensement. En 1990, 12,2 % seulement de la population résidente totale du canton, âgée de 5 ans ou plus, n'y résidait pas en 1985 (à titre comparatif, on peut citer Zurich : 11,3 %, Berne : 8,0 %, le Jura : 8,8 % ou Uri : 6,8 %). Du point de vue de l'immigration, plus de huit résidents sur dix sont établis dans le canton depuis cinq ans au moins. Or, l'avancée en âge a de tout temps été associée à la notion de stabilité. La mobilité géographique des personnes âgées mesurée lors du recensement de 1990, dans ce domaine, le confirme. En effet, 96,5 % des personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus en 1990 étaient déjà domiciliées dans le canton cinq ans auparavant et 86,6 % l'étaient à la même adresse (64,5% pour l'ensemble de la population).

Graphique 6

Canton de Genève

Population résidente selon le domicile 5 ans avant le recensement de 1990

Répartition en % du total



Lieux de vie

Dans quel cadre de vie les personnes âgées du canton vivent-elles en 1990 ? Plus de neuf personnes âgées de 65 ans ou plus sur dix (93,1 %) vivent au sein d'un ménage privé, qu'elles soient « chef de ménage » ou simplement un membre de celui-ci.

De plus, 89,3 % des personnes âgées vivent dans leur propre ménage. Cela signifie, soit qu'elles vivent seules, soit qu'elles sont l'épouse ou l'époux du « chef de ménage » déclaré. Dans les autres cas (3,9 %), elles font partie d'un autre type de ménage privé (par exemple : père ou mère du chef de ménage). Tous âges confondus, seule une minorité de personnes âgées du canton (6,9 %) vivent en ménages collectifs (homes, pensions, maisons de retraite, etc.). Signalons que les personnes hospitalisées temporairement dans un établissement médical sont recensées dans leur ménage.

Graphique 7

Canton de Genève

Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon le type de ménage, par sexe, en 1990
Répartition en % du total de chaque sexe

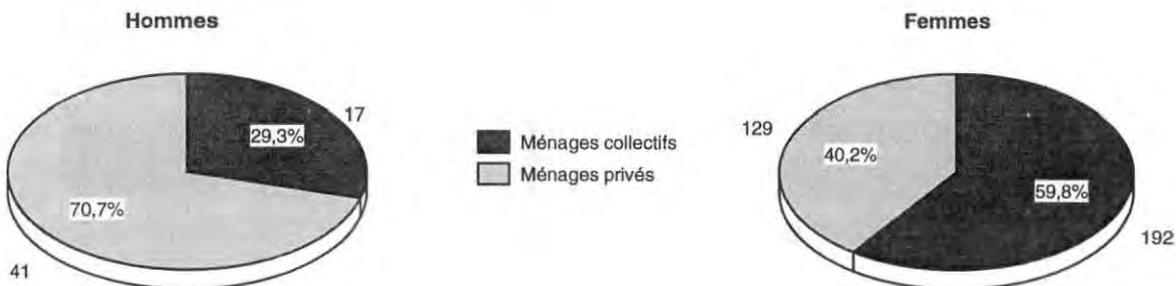


En revanche, le vieillissement et l'espérance de vie différente entre hommes et femmes modifient peu à peu cette situation. En effet, si au-dessous de septante ans, la quasi-totalité des hommes ou des femmes âgés vivent dans leur propre ménage ou un autre type de ménage privé (98,6 % des personnes de chaque sexe), à partir de 95 ans, 29,3 % des hommes et 59,8 % des femmes vivent en institutions.

Graphique 8

Canton de Genève

Population résidante âgée de 95 ans ou plus, selon le type de ménages, par sexe, en 1990
Répartition en % du total de chaque sexe

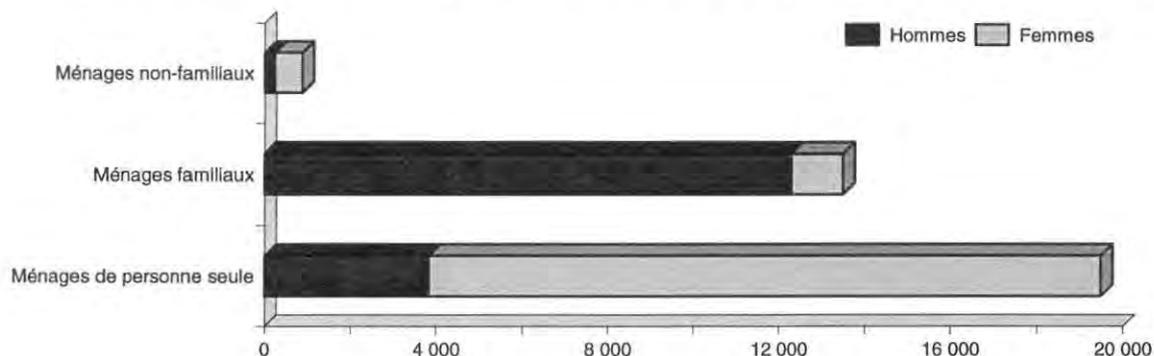


Les ménages de personnes âgées en 1990

Les données relevées lors du recensement de 1990 portent non seulement sur des caractéristiques individuelles de la population, mais aussi sur celles des ménages dans lesquels elle vit. C'est sous cet angle que, dans cette deuxième partie, nous observerons la population du canton âgée de 65 ans ou plus.

Nous avons vu précédemment que, dans l'ensemble de la population âgée, plus de neuf personnes sur dix vivent dans un ménage privé et le solde en institution (home, pension, etc.). C'est sur les premières uniquement que porteront les données qui suivent. D'autre part, l'approche étant ici différente, les chiffres bruts ne sont pas directement comparables à ceux portant sur la population individuelle. En effet, les ménages pris en compte sont sélectionnés sur la base de l'âge de la personne de référence (le « chef de ménage » doit avoir au moins 65 ans). Cette double condition exclut donc des *ménages de personnes âgées* ceux dont la personne de référence n'a pas encore 65 ans, alors même que son partenaire les a déjà atteints, ainsi que toutes les personnes, prises en compte précédemment, qui ne vivent pas dans leur propre ménage.

Ménages de personnes âgées, selon le type de ménage et le sexe de la personne de référence, en 1990



Au recensement de 1990, un ménage privé du canton sur cinq (33 885 sur un total de 170 361) avait à sa tête une personne âgée de 65 ans ou plus. Parmi ces répondants principaux ou «chefs de ménage», 16 389 sont des hommes (48,4 %) et 17 496 des femmes (51,6 %). Si hommes et femmes âgés se partagent équitablement la responsabilité des ménages privés en général, le type de ménage dont ils sont le chef diffère considérablement.

En effet, neuf fois sur dix (89,5 %), le ménage d'une femme âgée est un «ménage de personne seule», alors que les trois quarts des «chefs de ménage» masculins vivent au sein d'un ménage familial (dans 66,2 % des cas, formé d'un couple). L'on retrouve ici, transposé dans le genre de ménage, l'effet conjugué de l'écart de l'âge au mariage entre hommes et femmes et de l'espérance de vie plus élevée de ces dernières.

En bref

En 1990, 13,4 % de la population genevoise est âgée de 65 ans ou plus. Quelles sont les principales caractéristiques de cette tranche de la population dont les effectifs ne cessent d'augmenter ? Tout d'abord, conséquence de la différence de mortalité entre les sexes, le vieillissement démographique touche davantage la population féminine que masculine. Si l'on compte 55,6 % de femmes à 65 ans, elles représentent plus des trois quarts des survivants dès 90 ans. A partir de quatre-vingts ans plus d'une sur deux est veuve. Plus de huit fois sur dix hommes ou femmes âgés sont d'origine suisse. La quasi-totalité de la population de soixante-cinq ans ou plus est domiciliée depuis plus de 5 ans dans le canton et vit dans un ménage privé.

Tableau 1

Canton de Genève

Population résidante de 65 ans ou plus, selon l'état matrimonial, le sexe et le groupe d'âges, en 1990

	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
<i>Effectifs</i>					
Ensemble					
65-69	1 526	9 780	2 492	1 507	15 305
70-74	1 040	6 257	2 713	999	11 009
75-79	989	4 582	3 620	775	9 966
80-84	821	2 744	3 819	585	7 969
85-89	550	1 058	2 693	275	4 576
90-94	209	197	1 140	82	1 628
95 et +	61	23	272	23	379
Total	5 196	24 641	16 749	4 246	50 832
Hommes					
65-69	474	5 319	403	457	6 653
70-74	319	3 527	420	256	4 522
75-79	237	2 592	503	198	3 530
80-84	161	1 645	631	111	2 548
85-89	81	659	445	39	1 224
90-94	29	147	161	7	344
95 et +	2	18	36	2	58
Total	1 303	13 907	2 599	1 070	18 879
Femmes					
65-69	1 052	4 461	2 089	1 050	8 652
70-74	721	2 730	2 293	743	6 487
75-79	752	1 990	3 117	577	6 436
80-84	660	1 099	3 188	474	5 421
85-89	469	399	2 248	236	3 352
90-94	180	50	979	75	1 284
95 et +	59	5	236	21	321
Total	3 893	10 734	14 150	3 176	31 953
<i>Répartition en pour cent</i>					
Ensemble					
65-69	12,2	51,6	24,1	12,1	100,0
70-74	11,1	42,1	35,3	11,5	100,0
75-79	11,7	30,9	48,4	9,0	100,0
80-84	12,2	20,3	58,8	8,7	100,0
85-89	14,0	11,9	67,1	7,0	100,0
90-94	14,0	3,9	76,2	5,8	100,0
95 et +	18,4	1,6	73,5	6,5	100,0
Total	12,2	33,6	44,3	9,9	100,0
Hommes					
65-69	7,1	79,9	6,1	6,9	100,0
70-74	7,1	78,0	9,3	5,7	100,0
75-79	6,7	73,4	14,2	5,6	100,0
80-84	6,3	64,6	24,8	4,4	100,0
85-89	6,6	53,8	36,4	3,2	100,0
90-94	8,4	42,7	46,8	2,0	100,0
95 et +	3,4	31,0	62,1	3,4	100,0
Total	6,9	73,7	13,8	5,7	100,0
Femmes					
65-69	12,2	51,6	24,1	12,1	100,0
70-74	11,1	42,1	35,3	11,5	100,0
75-79	11,7	30,9	48,4	9,0	100,0
80-84	12,2	20,3	58,8	8,7	100,0
85-89	14,0	11,9	67,1	7,0	100,0
90-94	14,0	3,9	76,2	5,8	100,0
95 et +	18,4	1,6	73,5	6,5	100,0
Total	12,2	33,6	44,3	9,9	100,0

Tableau 2

Canton de Genève

Population résidante de 65 ans ou plus, selon le sexe, l'âge et le type de ménage, en 1990

	Hommes			Femmes		
	Ménages privés	Ménages collectifs	Total	Ménages privés	Ménages collectifs	Total
<i>Effectifs</i>						
65-69	6 560	93	6 653	8 532	120	8 652
70-74	4 452	70	4 522	6 350	137	6 487
75-79	3 407	123	3 530	6 116	320	6 436
80-84	2 367	181	2 548	4 820	601	5 421
85-89	1 049	175	1 224	2 513	839	3 352
90-94	263	81	344	734	550	1 284
95 et +	41	17	58	129	192	321
Total	18 139	740	18 879	29 194	2 759	31 953
<i>Répartition en pour cent</i>						
65-69	98,6	1,4	100,0	98,6	1,4	100,0
70-74	98,5	1,5	100,0	97,9	2,1	100,0
75-79	96,5	3,5	100,0	95,0	5,0	100,0
80-84	92,9	7,1	100,0	88,9	11,1	100,0
85-89	85,7	14,3	100,0	75,0	25,0	100,0
90-94	76,5	23,5	100,0	57,2	42,8	100,0
95 et +	70,7	29,3	100,0	40,2	59,8	100,0
Total	96,1	3,9	100,0	91,4	8,6	100,0

Tableau 3

Canton de Genève

Population résidante de 65 ans ou plus, selon le sexe et le niveau le plus élevé de formation achevée, en 1990

	Hommes	Femmes	Total
<i>Effectifs</i>			
Aucune formation scolaire ou professionnelle	258	687	945
Scolarité obligatoire	5 943	16 803	22 746
Formation professionnelle	6 206	7 436	13 642
Ecole préparant à la maturité	660	1 720	2 380
Formation professionnelle supérieure	1 341	907	2 248
Ecole professionnelle supérieure	489	255	744
Université, haute école	2 537	1 123	3 660
Autre formation	188	330	518
Sans indication	1 257	2 692	3 949
Total	18 879	31 953	50 832
<i>Répartition en pour cent</i>			
Aucune formation scolaire ou professionnelle	1,4	2,2	1,9
Scolarité obligatoire	31,5	52,6	44,7
Formation professionnelle	32,9	23,3	26,8
Ecole préparant à la maturité	3,5	5,4	4,7
Formation professionnelle supérieure	7,1	2,8	4,4
Ecole professionnelle supérieure	2,6	0,8	1,5
Université, haute école	13,4	3,5	7,2
Autre formation	1,0	1,0	1,0
Sans indication	6,7	8,4	7,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 4

Ménages privés de personnes âgées, en 1990 (1)

	Hommes	Femmes	Total
<i>Effectifs</i>			
Ménages de personne seule	3 832	15 653	19 485
Ménages familiaux	12 315	1 197	13 512
Couples sans enfant	10 844	302	11 146
Couples avec enfant(s)	1 280	34	1 314
Un parent avec enfant(s)	188	838	1 026
Enfant avec parent(s)	3	23	26
Ménages non familiaux	242	646	888
Total	16 389	17 496	33 885
<i>Répartition en pour cent</i>			
Ménages de personne seule	23,4	89,5	57,5
Ménages familiaux	75,1	6,8	39,9
Couples sans enfant	66,2	1,7	32,9
Couples avec enfant(s)	7,8	0,2	3,9
Un parent avec enfant(s)	1,1	4,8	3,0
Enfant avec parent(s)	0,0	0,1	0,1
Ménages non familiaux	1,5	3,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

(1) Ménages ayant à leur tête une personnes âgée de 65 ans ou plus.

Les catégories socio-professionnelles

Introduction

La catégorie socio-professionnelle est sans doute une des caractéristiques les plus importantes quand il s'agit de décrire ou d'analyser une population. En sociologie, c'est une variable fondamentale pour l'explication des attitudes et des comportements de groupes d'individus. Les catégories socio-professionnelles permettent une différenciation de la population en situant les individus dans une société donnée. L'élaboration de telles catégories n'est cependant pas une tâche facile, car elle nécessite en principe le recours à des concepts théoriques, tout en tenant compte des caractéristiques spécifiques de la société en question. Pas étonnant donc que les catégories socio-professionnelles adoptées par la statistique officielle varient d'un pays à l'autre. En Suisse, une nouvelle classification a été introduite lors du recensement de la population de 1990, remplaçant les groupes socio-économiques appliqués aux résultats du recensement de 1980.

Une publication de l'Office fédéral de la statistique présente en détail cette nouvelle classification¹. Comme l'expliquent ses auteurs, l'élaboration de catégories socio-professionnelles nécessite la prise en compte de plusieurs dimensions. Ainsi, par exemple, le fait d'exercer ou non une activité rémunérée constitue une première distinction. D'autres éléments peuvent intervenir ensuite, tels que le niveau du revenu, le prestige attaché à la profession, le pouvoir de définir son propre travail ou d'organiser celui d'autres personnes ou encore le niveau de formation. Les catégories qui ont finalement été retenues tiennent compte de trois critères : la formation, la capacité de s'organiser et d'être maître de son travail ainsi que le type d'activité.

Le texte qui suit présente, sur la base des résultats du recensement fédéral de la population de 1990, ces nouvelles catégories socio-professionnelles pour le canton de Genève. Ces catégories sont appliquées à la population résidante, c'est-à-dire à chaque individu qui la compose. En principe, on pourrait également envisager une classification au niveau des ménages, ce qui nécessiterait alors le choix d'une personne de référence dans chaque ménage.

Nous présentons d'abord la répartition par catégorie socio-professionnelle de l'ensemble de la population résidante, pour nous concentrer ensuite uniquement sur les personnes actives occupées, population pour laquelle l'application de ces catégories semble particulièrement pertinente. Il s'agira notamment de comparer les populations masculine et féminine, suisse et étrangère, ainsi que la population active occupée du canton avec celle de l'ensemble de la Suisse. Comme illustration d'une application spatiale, on examinera les catégories socio-professionnelles des secteurs statistiques de la ville de Genève et ceci pour voir dans quelle mesure une différenciation sociale des quartiers est perceptible.

¹ D. JOYE, M. SCHÜLER. *La structure sociale de la Suisse. Catégories socio-professionnelles*, Office fédéral de la statistique, Berne, 1995.

Définition des catégories socio-professionnelles

Les catégories socio-professionnelles retenues par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sont une variable synthétique, construite à partir de plusieurs caractéristiques relevées auprès de la population lors du recensement, à savoir la profession, la situation dans la profession, le niveau de formation et, pour certains cas, la taille et la branche économique de l'entreprise. Cette complexité ne permet pas de donner une définition simple et précise de ces catégories.

La classification s'articule en trois niveaux. Le premier niveau tient compte de la compétence d'organisation et de la formation. Le schéma ci-dessous indique le principe de base de la combinaison de ces deux éléments. Précisons que pour les *dirigeants* et les *indépendants*, la caractéristique essentielle est leur fonction et non pas leur formation scolaire atteinte. Pour les *salariés*, en revanche, le niveau de formation joue un rôle tout aussi important que la position hiérarchique; les deux critères sont donc pris en compte. Un niveau de formation supérieur à celui exigé par la profession exercée peut ainsi entraîner le classement dans la catégorie supérieure. La description détaillée de la classification, partant de la profession individuelle, figure dans la publication de l'OFS.²

Compétences d'organisation	Formation			
	Haute école, université	Formation ou école prof. supérieure	Formation prof., maturité	Sans formation postobligatoire
Dirigeants	1. Dirigeants			
Indépendants	2. Professions libérales	3. Autres indépendants		
Salariés	4. Professions intellect. et d'encadrement	5. Professions intermédiaires	6. Employés qualifiés 7. Ouvriers qualifiés	8. Travailleurs non qualifiés

Le deuxième niveau tient compte de la branche d'activité en distinguant *agriculture, production et construction, services aux entreprises et de communication, services aux particuliers* ainsi que *services sociaux*. Le troisième niveau introduit la différence entre *entreprises publiques et privées*.

Dans le texte qui suit, on se limite le plus souvent au premier niveau qui établit une hiérarchisation socio-professionnelle. En voici une brève description :

Dirigeants : chefs d'entreprise de plus de 25 employés, hauts fonctionnaires.

Professions libérales : médecins, avocats, architectes, etc.

Autres indépendants : indépendants ne faisant pas partie de l'une des deux catégories précédentes.

Professions intellectuelles et d'encadrement : salariés ayant un réel pouvoir de décision; universitaires exerçant une profession correspondant à leur diplôme.

Professions intermédiaires : catégorie située entre celle des employés et ouvriers qualifiés et celle des professions intellectuelles et d'encadrement. Personnes avec une formation relativement poussée ou ayant une fonction de cadre moyen; par exemple : techniciens travaillant dans la production, contremaîtres, chefs de bureau, enseignants sans formation universitaire, etc.

Employés qualifiés : travailleurs non manuels ou cols blancs, ayant une formation professionnelle.

Ouvriers qualifiés : travailleurs manuels ou cols bleus, ayant une formation professionnelle.

Travailleurs non qualifiés : personnes sans qualification professionnelle et dont l'activité n'exige pas de formation particulière.

La *population non active* est répartie selon les catégories suivantes : personnes de 15 ans ou plus en formation, rentiers, personnes occupées dans leur foyer, enfants de moins de 15 ans.

² D. JOYE, M. SCHÜLER. *La structure sociale de la Suisse. Catégories socio-professionnelles*, Office fédéral de la statistique, Berne, 1995, voir annexes 1 et 2.

Résultats pour le canton de Genève

Population résidante totale

Lors du recensement de 1990, on comptait 379 190 personnes résidant dans le canton. Comment cette population se répartit-elle en fonction des catégories socio-professionnelles ? Il faut noter que les personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle sont classées selon leur statut actuel (par exemple : rentier, personne en formation) et non pas en fonction d'une éventuelle activité exercée dans le passé. Si, pour cette population, ces statuts ne reflètent pas vraiment des situations sociales, ils permettent néanmoins de classer l'ensemble de la population de manière cohérente.

Les *actifs* constituent 54,6 % de la population résidante, soit 197 875 personnes actives occupées et 9 044 chômeurs. Les premières sont réparties selon les catégories socio-professionnelles définies plus haut. Notons encore que 13 230 personnes actives occupées n'ont pas pu être attribuées à une catégorie, par manque d'informations nécessaires à l'établissement du classement; elles représentent 6,7 % du total des actifs occupés.

La *population non active* est numériquement presque aussi importante que la population active. Les personnes âgées et les enfants de moins de 15 ans sont les deux groupes les plus importants; chacun compte pour environ un tiers des non-actifs. Le dernier tiers comprend les personnes de 15 ans ou plus qui sont en formation, les personnes actives dans leur ménage ainsi que les personnes qui n'ont pas pu être classées.

Tableau 1

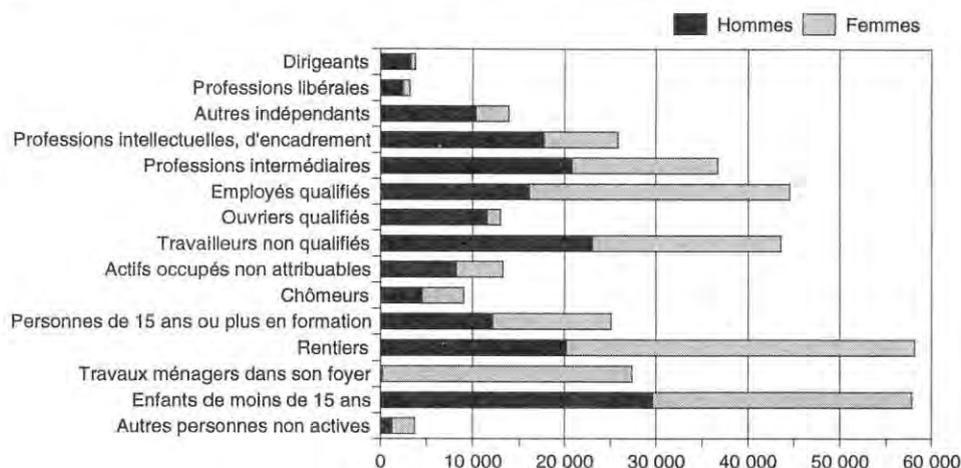
Canton de Genève

Population résidante selon la catégorie socio-professionnelle, par sexe ou origine, en 1990

	Total	Hommes	Femmes	% femmes	Suisses	Etrangers	% étrangers
Dirigeants	3 817	3 307	510	13,4	2 378	1 439	37,7
Professions libérales	3 187	2 432	755	23,7	2 653	534	16,8
Autres indépendants	13 891	10 363	3 528	25,4	10 005	3 886	28,0
Professions intellectuelles, d'encadrement	25 826	17 801	8 025	31,1	17 039	8 787	34,0
Professions intermédiaires	36 750	20 806	15 944	43,4	25 708	11 042	30,0
Employés qualifiés	44 604	16 141	28 463	63,8	32 364	12 240	27,4
Ouvriers qualifiés	12 996	11 569	1 427	11,0	6 558	6 438	49,5
Travailleurs non qualifiés	43 574	23 076	20 498	47,0	13 694	29 880	68,6
Actifs occupés non attribuables	13 230	8 242	4 988	37,7	6 762	6 468	48,9
Chômeurs	9 044	4 549	4 495	49,7	4 925	4 119	45,5
Total des actifs	206 919	118 286	88 633	42,8	122 086	84 833	41,0
Personnes de 15 ans ou plus en formation	25 097	12 167	12 930	51,5	16 590	8 507	33,9
Rentiers	58 200	20 234	37 966	65,2	48 188	10 012	17,2
Travaux ménagers dans son propre foyer	27 370	186	27 184	99,3	17 961	9 409	34,4
Enfants de moins de 15 ans	57 884	29 627	28 257	48,8	34 047	23 837	41,2
Autres personnes non actives	3 720	1 208	2 512	67,5	1 662	2 058	55,3
Total des non actifs	172 271	63 422	108 849	63,2	118 448	53 823	31,2
Total	379 190	181 708	197 482	52,1	240 534	138 656	36,6

Les *femmes* sont majoritaires dans la population non active (63,2 %). Elles constituent la quasi-totalité des personnes s'occupant de leur foyer et les deux tiers des rentiers (voir *graphique 1*). La population active, en revanche, est composée d'une majorité d'*hommes* (57,2 %). Dans certaines catégories socio-professionnelles, la proportion de femmes est très faible. Ainsi en est-il parmi les dirigeants (13,4 % de femmes), les professions libérables (23,7 %), les autres indépendants (25,4 %) et les ouvriers qualifiés (seulement 11,0 %). Elles sont par contre fortement représentées parmi les employés qualifiés (63,8 %).

Population résidante selon la catégorie socio-professionnelle et le sexe, en 1990



Quant aux *étrangers*, on peut relever d'abord que leur part est faible parmi les rentiers, où ils ne comptent que pour 17,2 %, tandis que dans l'ensemble de la population résidante leur proportion est de 36,6 %. En ce qui concerne les étrangers exerçant une activité professionnelle, leur part varie fortement selon la catégorie socio-professionnelle : ils constituent 68,6 % des travailleurs non qualifiés, mais seulement 16,8 % du groupe des professions libérales. Dans la catégorie des dirigeants, cependant, les étrangers comptent pour 37,7 %, proportion à peine inférieure à celle qu'on observe dans l'ensemble des actifs (41,0 %).

Population active occupée

Le *tableau 2* indique les catégories socio-professionnelles des *personnes actives occupées*, définies selon les premier et deuxième niveaux³. En plus de la classification essentiellement hiérarchique du premier niveau, on dispose ainsi d'informations relatives au domaine d'activité. Cela nous permet d'examiner ces catégories un peu plus en détail.

Les *dirigeants* et les *professions libérales* représentent les catégories considérées comme les plus élevées; elles correspondent respectivement à 2,1 % et 1,7 % du total des actifs occupés. Les *autres indépendants* constituent un groupe assez hétérogène et donc difficile à classer hiérarchiquement; ils représentent 7,5 % des actifs occupés. On y trouve aussi bien les personnes travaillant seules, à leur propre compte, que les chefs d'entreprise occupant jusqu'à 25 employés. Il s'agit en majorité d'indépendants des services et, un peu moins souvent, d'artisans, tandis que les agriculteurs sont très peu nombreux.

³ Voir encadré page 22.

Tableau 2

Canton de Genève

Actifs occupés selon la catégorie socio-professionnelle, par sexe ou origine, en 1990

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
Effectifs					
Dirigeants	3 817	3 307	510	2 378	1 439
Professions libérales	3 187	2 432	755	2 653	534
Autres indépendants	13 891	10 363	3 528	10 005	3 886
Agriculteurs exploitants	697	631	66	634	63
Artisans	4 173	3 768	405	2 974	1 199
Indépendants des services	9 021	5 964	3 057	6 397	2 624
Professions intellectuelles et d'encadrement	25 826	17 801	8 025	17 039	8 787
Ingénieurs et cadres techniques	2 802	2 593	209	1 846	956
Cadres des services aux entreprises et de communication	12 301	9 223	3 078	7 083	5 218
Cadres des services sociaux et personnels	10 723	5 985	4 738	8 110	2 613
Professions intermédiaires	36 750	20 806	15 944	25 708	11 042
Intermédiaires techniques	6 550	5 930	620	3 808	2 742
Interméd. des services aux entreprises et de communication	18 918	10 191	8 727	13 321	5 597
Intermédiaires des services sociaux et personnels	11 282	4 685	6 597	8 579	2 703
Employés qualifiés	44 604	16 141	28 463	32 364	12 240
Employés techniques	2 172	1 499	673	1 689	483
Employés des services aux entreprises et de communication	30 675	10 286	20 389	23 335	7 340
Employés des services sociaux et personnels	11 757	4 356	7 401	7 340	4 417
Ouvriers qualifiés	12 996	11 569	1 427	6 558	6 438
... de l'agriculture	608	465	143	472	136
... de la production et de la construction	9 175	8 036	1 139	4 668	4 507
... des services	3 213	3 068	145	1 418	1 795
Travailleurs non qualifiés	43 574	23 076	20 498	13 694	29 880
... de l'agriculture	949	834	115	201	748
... de la production et de la construction	14 013	10 935	3 078	2 726	11 287
... des services	28 612	11 307	17 305	10 767	17 845
Total	184 645	105 495	79 150	110 399	74 246
Actifs occupés non attribuables	13 230	8 242	4 988	6 762	6 468
Répartition en pour cent					
Dirigeants	2,1	3,1	0,6	2,2	1,9
Professions libérales	1,7	2,3	1,0	2,4	0,7
Autres indépendants	7,5	9,8	4,5	9,1	5,2
Agriculteurs exploitants	0,4	0,6	0,1	0,6	0,1
Artisans	2,3	3,6	0,5	2,7	1,6
Indépendants des services	4,9	5,7	3,9	5,8	3,5
Professions intellectuelles et d'encadrement	14,0	16,9	10,1	15,4	11,8
Ingénieurs et cadres techniques	1,5	2,5	0,3	1,7	1,3
Cadres des services aux entreprises et de communication	6,7	8,7	3,9	6,4	7,0
Cadres des services sociaux et personnels	5,8	5,7	6,0	7,3	3,5
Professions intermédiaires	19,9	19,7	20,1	23,3	14,9
Intermédiaires techniques	3,5	5,6	0,8	3,4	3,7
Interméd. des services aux entreprises et de communication	10,2	9,7	11,0	12,1	7,5
Intermédiaires des services sociaux et personnels	6,1	4,4	8,3	7,8	3,6
Employés qualifiés	24,2	15,3	36,0	29,3	16,5
Employés techniques	1,2	1,4	0,9	1,5	0,7
Employés des services aux entreprises et de communication	16,6	9,8	25,8	21,1	9,9
Employés des services sociaux et personnels	6,4	4,1	9,4	6,6	5,9
Ouvriers qualifiés	7,0	11,0	1,8	5,9	8,7
... de l'agriculture	0,3	0,4	0,2	0,4	0,2
... de la production et de la construction	5,0	7,6	1,4	4,2	6,1
... des services	1,7	2,9	0,2	1,3	2,4
Travailleurs non qualifiés	23,6	21,9	25,9	12,4	40,2
... de l'agriculture	0,5	0,8	0,1	0,2	1,0
... de la production et de la construction	7,6	10,4	3,9	2,5	15,2
... des services	15,5	10,7	21,9	9,8	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les *professions intellectuelles et d'encadrement* représentent 14,0 % des actifs occupés. Font partie de ce groupe les ingénieurs et cadres techniques, relativement peu nombreux (1,5 % des actifs occupés), ainsi que les cadres des services aux entreprises ou de communication (6,7 %) et des services sociaux et personnels (5,8 %). Ce sont en majorité des professions très qualifiées, typiques du tertiaire.

Les *professions intermédiaires* représentent un groupe numériquement assez important, soit 19,9 % des actifs occupés. Il se situe hiérarchiquement entre les professions intellectuelles et d'encadrement, d'une part, et les employés et ouvriers qualifiés, d'autre part. Parmi les intermédiaires techniques, où les hommes sont largement majoritaires, on trouve par exemple des techniciens ou des contremaîtres. Les intermédiaires des services aux entreprises et de communication sont des cadres moyens, des chefs de bureau, etc. Les intermédiaires des services sociaux et personnels, enfin, ont souvent une formation poussée, mais non universitaire, tels que les assistants sociaux, les physiothérapeutes ou les enseignants du primaire. Les femmes y sont majoritaires.

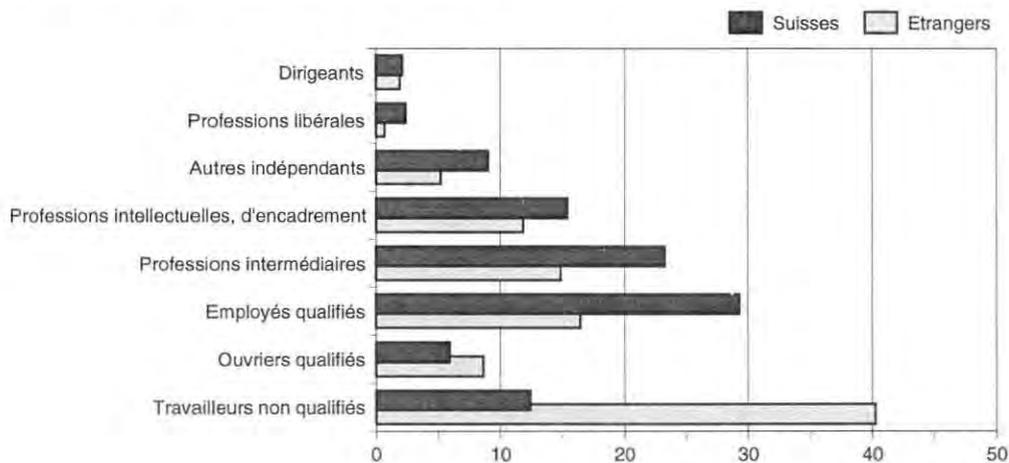
Les *employés qualifiés* et les *ouvriers qualifiés* sont deux groupes situés hiérarchiquement au même niveau. Ensemble, ils ne représentent pas loin d'un tiers de la population active occupée (31,2 %). Presque une personne sur quatre est classée parmi les employés qualifiés. Ces deux catégories se distinguent par leur répartition selon le sexe et l'origine : peu de femmes travaillent en tant qu'ouvrière qualifiée (seulement 1,8 % contre 11,0 % des hommes), mais plus d'un tiers (36,0 %) sont classées parmi les employées qualifiées. Les étrangers travaillent plus fréquemment que les Suisses comme ouvrier qualifié (8,7 % contre 5,9 % pour les Suisses), ils sont relativement peu présents parmi les employés qualifiés (16,5 % contre 29,3 % pour les Suisses).

Les *travailleurs non qualifiés*, enfin, constituent une catégorie numériquement importante. Avec 23,6 %, ils représentent près d'un quart de l'ensemble des actifs occupés. Une majorité travaillent dans les services. A noter la forte représentation des étrangers dans cette catégorie : 40,2 % des actifs occupés de nationalité étrangère sont classés dans ce groupe, contre seulement 12,4 % des Suisses.

Graphique 2

Canton de Genève

Population active occupée selon la catégorie socio-professionnelle, par origine, en 1990
Répartition en % du total de chaque origine



Comparaison de Genève avec la Suisse

La comparaison de la répartition, par catégories socio-professionnelles, des personnes actives occupées du canton avec celle de l'ensemble de la Suisse révèle quelques différences entre ces deux populations. Ces différences sont surtout liées aux caractéristiques économiques de Genève, canton urbain avec une très forte prédominance du secteur tertiaire. N'oublions pas, cependant, que les données concernent la population résidente. Les caractéristiques des personnes actives occupées ne reflètent donc pas directement la structure de l'emploi du canton, étant donné qu'un certain nombre de personnes travaillant à Genève résident à l'extérieur du canton.

Tableau 3

Canton de Genève / Suisse

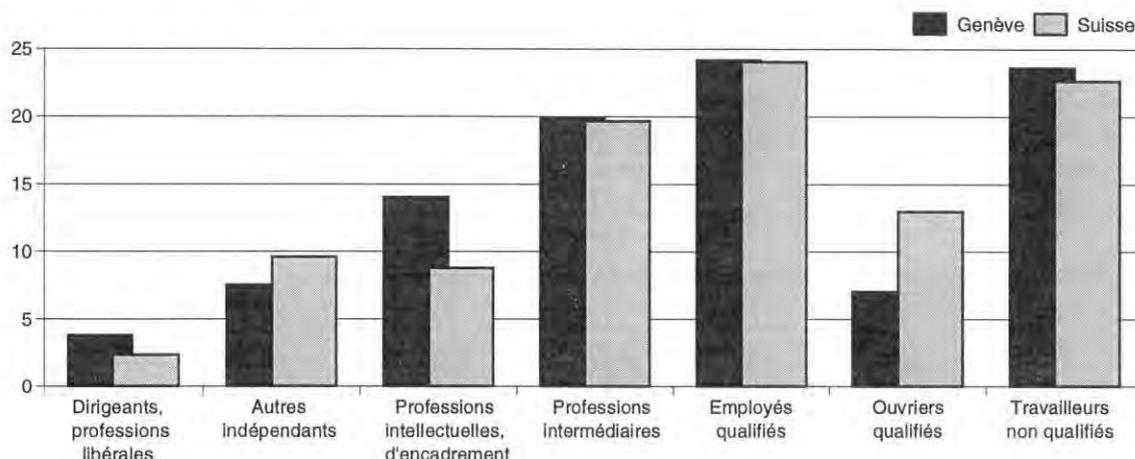
Population active occupée selon la catégorie socio-professionnelle, par sexe ou origine, en 1990

	Dirigeants, prof. libérales	Autres indépendants	Prof. intell. et d'encadrem.	Professions interméd.	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Travailleurs non qual.	Total	Non attribuable
Répartition en pour cent									
Genève									
Hommes	5,4	9,8	16,9	19,7	15,3	11,0	21,9	100,0	///
Femmes	1,6	4,5	10,1	20,1	36,0	1,8	25,9	100,0	///
Suisses	4,6	9,1	15,4	23,3	29,3	5,9	12,4	100,0	///
Etrangers	2,7	5,2	11,8	14,9	16,5	8,7	40,2	100,0	///
Total	3,8	7,5	14,0	19,9	24,2	7,0	23,6	100,0	///
Suisse									
Hommes	3,3	12,3	11,6	21,6	13,3	18,6	19,3	100,0	///
Femmes	0,7	5,5	4,3	16,7	40,9	4,1	27,8	100,0	///
Suisses	2,6	11,2	9,5	21,6	26,7	12,6	15,7	100,0	///
Etrangers	1,2	4,0	6,0	12,7	14,4	14,0	47,6	100,0	///
Total	2,3	9,6	8,8	19,7	24,1	12,9	22,6	100,0	///
Effectif total									
Genève	7 004	13 891	25 826	36 750	44 604	12 996	43 574	184 645	13 230
Suisse	78 639	325 485	297 226	666 385	815 116	438 860	767 346	3 310 418	191 856

Comme le montrent le *tableau 3* et le *graphique 3*, la répartition selon les catégories socio-professionnelles n'est pas identique pour Genève et la Suisse. A relever, surtout, le groupe des ouvriers qualifiés, nettement plus important en Suisse qu'à Genève (respectivement 12,9 % et 7,0 % des actifs occupés), ce qui est évidemment une conséquence de la présence relativement faible de l'industrie dans le canton. Les professions intellectuelles et d'encadrement, en revanche, sont plus fortement représentées à Genève (14,0 % des actifs, contre 8,8 % pour la Suisse), il en est de même pour les professions dirigeantes et libérales (3,8 % et 2,3 %). Ce sont là les différences principales entre ces deux unités territoriales.

On constate par ailleurs que les «autres indépendants» sont proportionnellement plus nombreux en Suisse qu'à Genève (9,6 % et 7,5 %), ce qui est lié avant tout à la plus forte proportion de paysans dans l'ensemble du pays. Les professions intermédiaires et les employés qualifiés, deux groupes numériquement importants, sont présents dans des proportions pratiquement identiques à Genève et en Suisse. La part des travailleurs non qualifiés, enfin, est légèrement plus élevée à Genève (23,6 % et 22,6 %).

Population active occupée selon la catégorie socio-professionnelle, à Genève et en Suisse, en 1990
Répartition en % du total



Genève se distingue également si l'on compare les catégories socio-professionnelles des femmes et des étrangers. Les femmes semblent un peu mieux loties à Genève, où l'on compte 1,6 % des femmes actives occupées dans la catégorie des dirigeants et des professions libérales, contre un maigre 0,7 % pour l'ensemble du pays. Même constat pour les professions intellectuelles et d'encadrement, qui groupent 10,1 % des femmes à Genève, contre seulement 4,3 % en Suisse. La forte concentration des femmes dans la catégorie des employées qualifiées, enfin, est un peu moins marquée à Genève qu'en Suisse (respectivement 36,0 % et 40,9 %).

Pour ce qui est des différences entre la population étrangère résidant dans le canton et celle de l'ensemble de la Suisse, on constate que cette dernière est en moyenne moins qualifiée. En effet, la part des travailleurs non qualifiés dans l'ensemble des actifs occupés étrangers est plus importante en Suisse (47,6 %) qu'à Genève (40,2 %). Il en va de même pour les ouvriers qualifiés, qui comptent pour 14,0 % des étrangers en Suisse, contre 8,7 % à Genève. Dans les catégories hiérarchiquement plus élevées, en revanche, les étrangers sont mieux représentés à Genève : 2,7 % sont classés parmi les dirigeants et les professions libérales (1,2 % pour l'ensemble de la Suisse) et 11,8 % dans les professions intellectuelles et d'encadrement (6,0 % pour la Suisse).

Catégories socio-professionnelles et quartiers de la ville de Genève

Nous allons voir maintenant dans quelle mesure les catégories socio-professionnelles permettent de caractériser les quartiers de la ville de Genève. Il semble logique que les catégories socio-professionnelles ne se répartissent pas de manière homogène dans l'espace, car le choix du lieu de résidence n'est en général pas indépendant du statut social ou du revenu.

En examinant la répartition des personnes actives occupées selon la catégorie socio-professionnelle, on voit que la ville de Genève ne se distingue que légèrement de l'ensemble du canton. La seule différence notable concerne les travailleurs non qualifiés, dont la proportion par rapport au total des actifs occupés est un peu plus élevée dans la commune de Genève (25,8 %, contre 23,6 % pour le canton). Le *tableau 4* présente les résultats pour la ville selon le découpage en 16 secteurs statistiques.

Tableau 4

Ville de Genève

Actifs occupés selon la catégorie socio-professionnelle, par secteur statistique, en 1990

Répartition en pour cent

	Dirigeants, prof. libérales	Autres indépendants	Prof. intell. et d'encadrement	Professions intermédi.	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Travailleurs non qualifiés	Total
Cité - Centre	8,5	10,3	22,5	18,3	19,7	3,6	17,1	100,0
St-Gervais - Chantepoulet	3,3	7,9	11,4	16,1	21,6	6,3	33,4	100,0
Délices - Grottes	2,3	6,3	12,0	19,6	23,3	7,1	29,3	100,0
Pâquis - Navigation	2,1	7,0	9,7	16,7	21,0	7,0	36,6	100,0
Champel - Roseraie	8,5	7,8	24,2	20,8	21,6	3,3	13,9	100,0
La Cluse - Philosophes	1,6	6,0	9,3	17,6	25,8	7,5	32,2	100,0
Jonction - Plainpalais	1,3	6,3	8,4	15,9	22,0	9,6	36,6	100,0
Bâtie - Acacias	1,5	4,1	8,4	15,7	21,6	9,5	39,2	100,0
Eaux-Vives - Lac	3,7	8,3	15,6	19,5	22,7	6,4	23,8	100,0
Florissant - Malagnou	8,3	8,4	25,7	21,0	20,0	3,2	13,4	100,0
Sécheron - Prieuré	2,3	5,9	13,5	17,4	27,9	5,3	27,6	100,0
ONU - Rigot	1,6	2,0	4,4	10,9	59,8	3,1	18,3	100,0
Grand-Pré - Vermont	2,0	6,2	12,5	19,6	29,0	7,2	23,4	100,0
Bouchet - Moillebeau	5,1	5,3	22,0	22,6	25,8	4,9	14,4	100,0
Charmilles - Châtelaine	1,9	5,2	12,1	20,6	26,7	7,8	25,7	100,0
St-Jean - Aire	2,2	6,2	10,8	19,9	24,1	8,3	28,4	100,0
Total	3,5	6,7	14,4	18,9	24,0	6,5	25,8	100,0

Quatre secteurs se distinguent assez nettement des autres par leur proportion élevée de résidents exerçant une *profession dirigeante ou libérale* : Florissant - Malagnou, Champel - Roseraie, Cité - Centre et Bouchet - Moillebeau. Dans les trois premiers, la part de ce type de professions par rapport au total des actifs occupés dépasse les 8,0 %; pour Bouchet - Moillebeau, elle est de 5,1 %. Ces mêmes secteurs se différencient également par leur proportion très élevée de professions intellectuelles et d'encadrement, située entre 22,0 % et 25,7 %. La proportion des travailleurs non qualifiés, par contre, y est faible, soit entre 13,9 % et 17,1 %.

A l'opposé, on distingue des quartiers, un peu plus nombreux, avec une forte proportion de résidents appartenant à la catégorie des *travailleurs non qualifiés*. Il s'agit notamment de Bâtie - Acacias, Pâquis - Navigation, Jonction - Plainpalais, Saint-Gervais - Chantepoulet et La Cluse - Philosophes, où la part des travailleurs non qualifiés dépasse les 30 %. Les secteurs Délices - Grottes, Saint-Jean - Aire et Sécheron - Prieuré suivent de près, dépassant les 25 % de travailleurs non qualifiés.

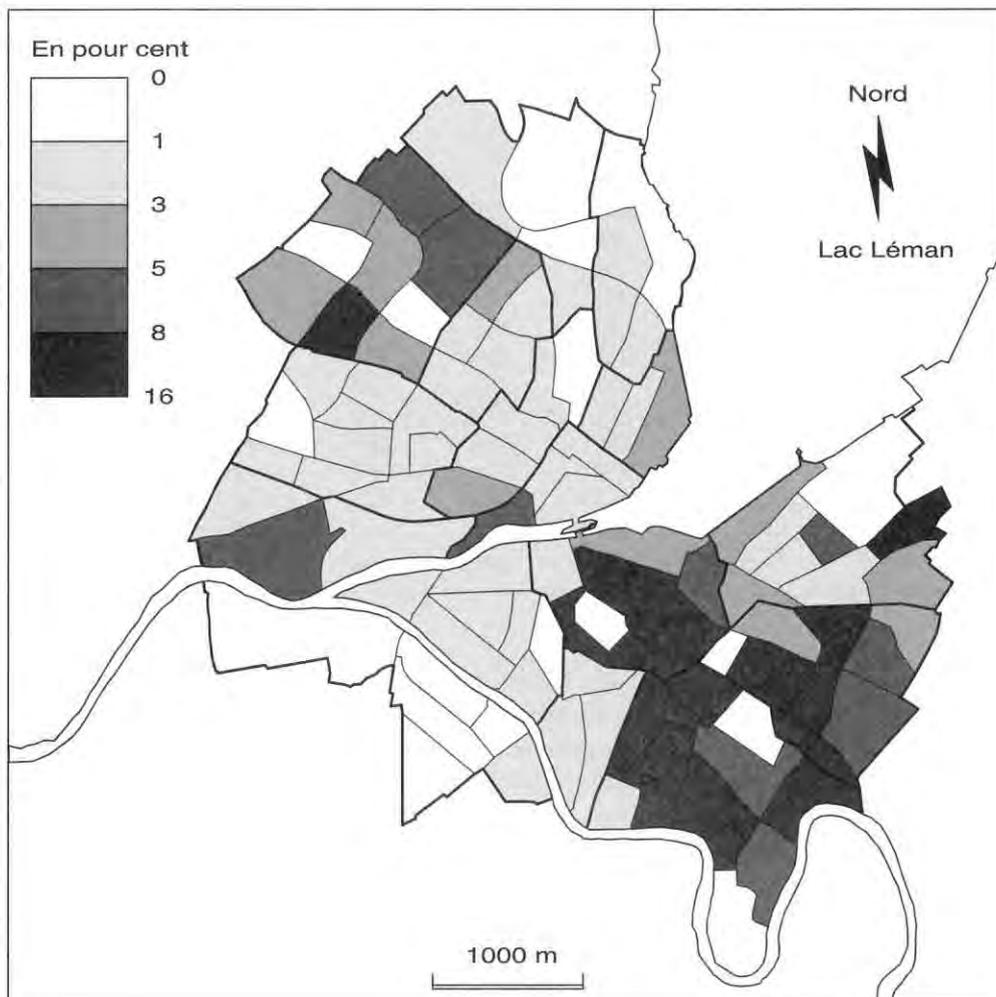
Les 16 secteurs statistiques ne correspondent toutefois pas à des quartiers très homogènes, que ce soit du point de vue de l'habitat ou d'autres critères. Pour obtenir une image plus différenciée de la ville, il est donc nécessaire d'examiner les résultats à l'échelon des 101 sous-secteurs statistiques. La *carte 1*, qui indique la proportion de *professions libérales et intellectuelles* par sous-secteur, permet de distinguer les zones d'habitation plutôt aisées. Sur la *carte 2* figure le pourcentage de *travailleurs non qualifiés* par sous-secteur, ce qui met en évidence les quartiers plus modestes. Les espaces laissés en blanc correspondent à des zones n'ayant pas ou très peu d'habitants (par exemple les parcs).

La *carte 1* montre clairement que les personnes exerçant des *professions dirigeantes ou libérales* résident surtout dans des secteurs situés sur la rive gauche de la ville. Il s'agit essentiellement de Vieille-Ville, Tranchées, Champel, Florissant et Frontenex. Pour ce qui est de la rive droite, ces professions se concentrent dans les secteurs situés près des organisations internationales, tels que Bouchet, Genêts, Budé et, accessoirement, au quai du Seujet.

Carte 1

Ville de Genève

Proportion de professions dirigeantes et libérales, par sous-secteur statistique, en 1990



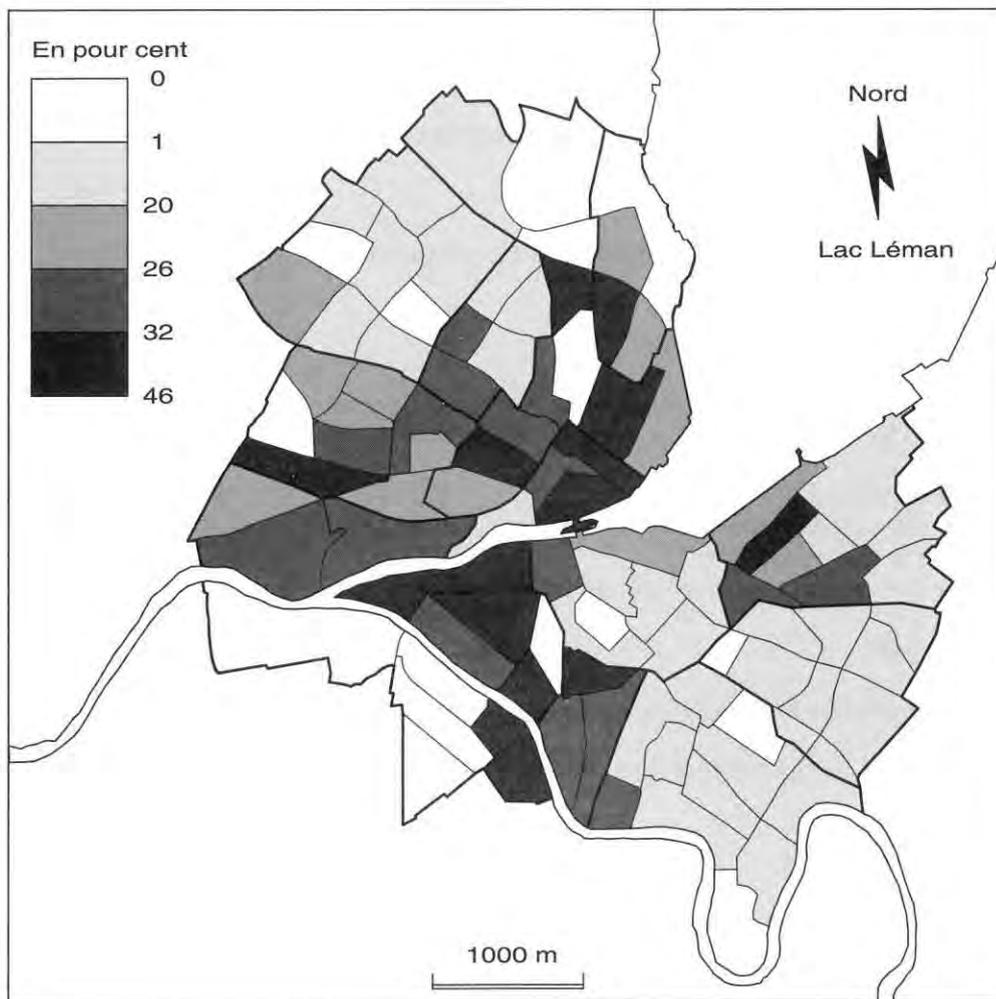
Les *travailleurs non qualifiés* résident surtout dans les quartiers traditionnellement ouvriers, en général proches du centre. Sur la rive gauche, il s'agit des Pâquis (à l'exception du bord du lac), de Sécheron, Saint-Gervais, Charmilles. Sur la rive droite, des quartiers de la Jonction, de Plainpalais et des Acacias, ainsi que d'une partie des Eaux-Vives.

Ces deux cartes nous donnent une image assez différenciée de la ville, car elles font ressortir les zones résidentielles ayant des proportions élevées de catégories socio-professionnelles situées aux deux extrémités de l'échelle. Si ces tendances correspondent sans doute à une réalité, il faut néanmoins souligner que beaucoup de ces quartiers ne sont nullement homogènes et abritent également des parts importantes d'employés qualifiés et de membres des professions intermédiaires.

Carte 2

Ville de Genève

Proportion de travailleurs non qualifiés, par sous-secteur statistique, en 1990



Recensement fédéral de la population et des logements de 1990

Publications de l'Office cantonal de la statistique, Genève

Cahier n°	Collection	Titre	Date	Nbre de pages
Publications				
1	DS n° 1992/7	Population résidante du canton de Genève et de ses communes Evolution 1950-1990	Septembre 1992	28
2	DS n° 1993/4	Bâtiments et logements à Genève. Données communales	Juillet 1993	34
3	AS n° 99	Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990	Octobre 1994	24
4	AS n° 100	Le niveau de formation de la population du canton de Genève	Novembre 1994	24
5	ED n° 18	Profil des communes genevoises	Novembre 1994	204
6	AS n° 102	La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990	Janvier 1995	36
7	AS n° 104	Ménages et familles à Genève	Mars 1996	36
8	AS n° 106	Les mouvements pendulaires d'actifs, d'écoliers et d'étudiants dans le canton de Genève	Juin 1996	72
9	AS n° 108	Trois parties : – Les couples concubins – Les personnes âgées – Les catégories socio-professionnelles	Octobre 1997	32
Articles				
	AS n° 89 ¹	La population âgée en Suisse et à Genève : quelques aspects	Décembre 1992	17
	RS ²	Indicateur conjoncturel de la fécondité. Suisse et districts romands	Novembre 1993	8
Hors collection				
		Atlas du bassin genevois (en collaboration avec l'INSEE Rhône-Alpes)	Juin 1994	24

Détail des collections :

DS : Données statistiques
AS : Aspects statistiques
ED : Etudes et documents
RS : Résultats statistiques

Articles :

¹ Article paru dans un "Mélanges démographiques" (pp. 19-35)

² Diffusion restreinte (sur demande)

Collection "Aspects statistiques"

Derniers numéros parus

N° 100 Novembre 1994

Le niveau de formation de la population du canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 4

N° 101 Novembre 1994

Etude socio-démographique de l'électorat genevois

N° 102 Janvier 1995

La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 6

N° 103 Février 1995

Mélanges économiques

N° 104 Mars 1996

Ménages et familles à Genève
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 7

N° 105 Mai 1996

Les revenus des ménages dans le canton de Genève

N° 106 Juin 1996

Les mouvements pendulaires d'actifs, d'écoliers et d'étudiants dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 8

N° 107 Juin 1996

Mélanges économiques

N° 108 Octobre 1997

Les couples concubins
Les personnes âgées
Les catégories socio-professionnelles
Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 9

Liste complète des numéros parus

Le numéro 108 est l'ultime cahier de la collection **Aspects statistiques**, qui est remplacée dès l'automne 1997 par les **Communications statistiques**.

La liste complète des numéros parus dans les collections de l'Office peut être obtenue gratuitement sur demande.

Prix 1997

Ce numéro	30 F
Abonnement combiné	90 F
Abonnement général	300 F

Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07
Télécopieur : 022 / 736 29 45

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant à fin mars-début avril

Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

Aspects statistiques

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles.

Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

Etudes et documents

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

Feuilles périodiques diverses

Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

Commerce de détail : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

Services immobiliers : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois